

24ième Dimanche du Temps Ordinaire (Mt 18, 21-35) – par le Diacre Jacques FOURNIER

« Pardonner comme Dieu pardonne »

(Mt 18, 21-35)

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? »

Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent).

Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette.

Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurerait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout."

Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette.

Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : "Rembourse ta dette !"

Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai."

Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait.

Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé.

Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : "Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié.

Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?"

Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.

C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »



Dans sa question à Jésus, Pierre met une limite maximale au pardon : pas plus de « sept fois »... Et cela doit lui apparaître énorme... Mais Jésus lui répond « soixante dix fois sept fois », c'est-à-dire toujours... Le contraste entre la petitesse de nos visions humaines et l'infini de Dieu est ici saisissant... Et nous retrouverons ces proportions dans la parabole que Jésus donnera pour illustrer ce principe.

Un serviteur devait 10 000 talents à son roi, soit environ 280 millions d'Euros... Bien sûr, il ne peut pas rembourser. S'applique alors la règle de l'époque : le vendre, lui, ses biens et toute sa famille en remboursement de sa dette. Il était libre, il sera esclave... Il vivait avec sa femme et ses enfants : ils seront séparés, dispersés, chacun étant promis à un avenir de souffrances et d'oppression... Cet homme est brutalement plongé dans la détresse : tout s'écroule autour de lui, et lui-même s'effondre aux pieds de son roi... Ce vocabulaire de la dette sera repris par Jésus dans le Notre Père (Mt 6,12) : « Remets-nous nos dettes comme nous-mêmes avons remis à nos débiteurs ». Nous avons donc ici une belle image du péché et de ses conséquences souvent dramatiques : il détruit l'homme, et c'est cela que Dieu ne supporte pas...

« Prends patience envers moi, et je te rembourserai »... Il a vraiment tout perdu, même son bon sens... A une époque où un employé agricole gagnait une pièce d'argent par jour (Mt 20,2), il faudrait qu'il reverse intégralement son salaire au roi pendant 165 000 ans ! Mais face à lui, le roi est « bouleversé jusqu'au

plus profond de ses entrailles », il ressent « *une viscérale compassion* ». Il le comprend, il se met à sa place, sa détresse devient la sienne ; il a du cœur et il agit selon son cœur : « *il lui fit remise de sa dette* ». L'énormité de cette dette témoigne de l'infini de sa générosité...

Mais en sortant, le serviteur rencontre un compagnon qui lui devait 100 deniers, soit 415 €. La somme est importante et correspond bien aux montants de nos échanges, mais quelle comparaison possible avec la précédente ? L'homme se montrera pourtant intraitable... Il n'a pas « *remis à son débiteur comme Dieu lui avait remis* ». Il n'a pas fait preuve de compréhension, de compassion, de miséricorde. Il n'a pas su donner un peu, alors qu'il avait reçu infiniment... En agissant ainsi, il se condamne en fait lui-même en s'excluant de la logique de l'Amour, de la Lumière et de la Vie... DJF